

# LE GRAND CIRQUE DE NOËL DE TOULOUSE

◆◆◆

## BON DE RÉSERVATION 2023 GROUPES/CENTRES DE LOISIRS/ASSOS

Raison sociale : .....  
 Nom et prénom du responsable : .....  
 Adresse : .....  
 Code postal : ..... Ville : .....  
 Téléphone fixe : ..... Portable : .....  
 E-mail : .....

### **BILLETS GRADIN CIRQUE DE NOËL 2023 :**

*Commande minimum 20 places – Sièges en gradin (30 € tarif public)*

	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC
BILLET SPECTACLE <i>(Tarif unique enfants comme adultes et accompagnateurs)</i>		10 € / personne	

### **BILLETS LOGES VIP CIRQUE DE NOËL 2023 :**

*Commande minimum 10 places – Sièges en loges VIP (48 € tarif public)*

	QUANTITÉ	PRIX UNITAIRE TTC	TOTAL TTC
BILLET SPECTACLE <i>(Tarif unique enfants comme adultes et accompagnateurs)</i>		20 € / personne	

Choix de la date et l'heure du spectacle  
à indiquer sur le calendrier au verso de ce  
document.

*Sous réserve de disponibilité au moment de la réservation.*

### **TOTAL TTC DE LA RÉSERVATION :**

#### **- PAIEMENT INTÉGRAL A LA COMMANDE -**

Par chèque : à l'ordre de MX SHOWS PRODUCTION

Par virement ou mandat administratif : merci de  
nous contacter par téléphone ou mail

Signature du responsable et tampon de la structure

Bon de réservation à retourner par courrier à :

MX SHOWS PRODUCTION

2 Rue d'Austerlitz

31000 TOULOUSE

Tél : 07 81 78 86 07

Mail : [groupes@cirque-noel-toulouse.fr](mailto:groupes@cirque-noel-toulouse.fr)

MX SHOWS PRODUCTION



Tél. : 07 81 78 86 07



[www.cirque-noel-toulouse.fr](http://www.cirque-noel-toulouse.fr)



email. : [infos@cirque-noel-toulouse.fr](mailto:infos@cirque-noel-toulouse.fr)



2 Rue d'Austerlitz 31000 TOULOUSE



# LE GRAND CIRQUE DE NOËL DE TOULOUSE

**CHOIX DE LA REPRÉSENTATION :**  
(Entourez la date et l'heure du spectacle choisi)

◆◆◆  
**Samedi 25 Novembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Dimanche 26 Novembre 2023** 11h00, 14h00 & 17h00  
**Samedi 2 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Dimanche 3 Décembre 2023** 11h00, 14h00 & 17h00  
**Samedi 9 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Dimanche 10 Décembre 2023** 11h00, 14h00 & 17h00  
**Samedi 16 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Dimanche 17 Décembre 2023** 11h00, 14h00 & 17h00  
**Samedi 23 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Mardi 26 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Mercredi 27 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00

**Jeudi 28 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Vendredi 29 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Samedi 30 Décembre 2023** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Dimanche 31 Décembre 2023** 11h00, 14h00 & 21h45  
**Mardi 2 Janvier 2024** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Mercredi 3 Janvier 2024** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Jeudi 4 Janvier 2024** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Vendredi 5 Janvier 2024** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Samedi 6 Janvier 2024** 14h00, 17h00 & 20h00  
**Dimanche 7 Janvier 2024** 11h00, 14h00 & 17h00

-> Possibilité d'ouvrir des séances supplémentaires, par exemple en semaine (les mardis, mercredis, etc.) pour les groupes de plus de 1000 personnes. N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'infos.



Avez-vous au sein de votre groupe des personnes à mobilité réduite ? OUI NON  
Si oui, combien ? .....

Avez-vous des demandes particulières pour la bonne réalisation de votre événement ? Si oui, merci de bien vouloir nous les lister ici :

.....  
.....  
.....

## Conditions générales de vente :

### **Article 1 : OBJET DE LA VENTE**

Le producteur dispose du droit des représentations du spectacle sous toutes ses formes ainsi que toutes ventes annexes. Le client commande au producteur des billets pour le spectacle « Le Grand Cirque De Noël ».

Horaire de représentation : date et horaire choisies sous réserve de disponibilité. Lieu du spectacle : HIPPODROME DE LA CÉPIÈRE, 1 chemin des courses – 31000 TOULOUSE

Dans le cas d'un changement de lieu ou date, vous serez prévenus au moins 15 jours avant la date de votre spectacle.

### **Article 2 : CONDITIONS FINANCIÈRES**

La billetterie ne sera envoyée que si le solde a été réglé dans sa totalité.

Aucune augmentation de place ne sera prise en compte passé le 17 novembre de cette année.

Les billets seront valides uniquement si le solde est à jour au moment du spectacle.

Aucune place ne sera remboursée une fois la commande devenue définitive.

### **Article 3 : REGLEMENT**

100% du montant à la commande. Règlement par chèque ou virement.

Les chèques sont à libeller à l'ordre de **MX SHOWS PRODUCTION**

### **Article 4 : RÉSIATION OU SUSPENSION DU CONTRAT**

Le présent contrat se trouverait suspendu, résolu ou résilié de plein droit et sans indemnité d'aucune sorte en cas d'accidents indépendants du producteur reconnus de force majeure nécessitant la fermeture de la plupart des salles de spectacles, tels que : calamités publiques, guerre, révolution, émeute, mouvement populaire, accident de la circulation, deuil national, grève, épidémie, maladie dûment constatée d'un artiste et tout autre cas de force majeure.

Hormis les cas précités, la partie qui rompra le présent engagement devra verser à l'autre partie, à titre de clause pénale, une somme égale au minimum nécessaire à la couverture des frais de la partie lésée, sur la base de justificatifs adéquats. En ce qui concerne le producteur, cette somme ne pourra être inférieure au montant de l'acompte versé à la signature.

Si par suite d'un cas de force majeure ou de pandémie, le producteur était contraint d'interrompre la diffusion de ses spectacles, les parties conviennent que le contrat sera résilié de plein droit sans indemnité à compter d'une notification par lettre recommandée avec accusé de réception.

En cas d'annulation pour cause d'intempéries, le spectacle pourra être reporté d'un commun accord sur une autre date.

### **Article 5 : CONDITIONS PARTICULIÈRES**

**5-1** Le producteur n'est nullement responsable du vol ou de la perte de tout objet ou matériel appartenant au client sur le site qui ne devra être laissé sans surveillance et la responsabilité des accompagnateurs.

**5-2** En cas de privatisation, le producteur se réserve 24 places lors des représentations.

**5-3** Le producteur se réserve le droit de remplacer les numéros du spectacle sans en altérer la qualité.

### **Article 6 : VALIDITÉ DU CONTRAT**

Le présent contrat devra être retourné au producteur dans un délai de 15 jours à partir de la date de création du dit contrat.

### **Article 7 : ATTRIBUTION DE JURIDICTION**

En cas de litige portant sur l'interprétation ou l'application du présent contrat, les parties conviennent de s'en remettre à l'appréciation des tribunaux compétents du producteur mais seulement après épuisement des voies amiables (conciliation, arbitrages,...).

**MX SHOWS PRODUCTION**



Tél. : 07 81 78 86 07



[www.cirque-noel-toulouse.fr](http://www.cirque-noel-toulouse.fr)



2 Rue d'Austerlitz 31000 TOULOUSE



email : [infos@cirque-noel-toulouse.fr](mailto:infos@cirque-noel-toulouse.fr)

